

L'autorité de l'homme sous l'autorité de Dieu :

Les fonctions des anciens¹

par Pietro Bolognesi

C'est un sujet redoutable que de parler de l'autorité. Partout on discerne une crise du principe même de l'autorité. On le remarque dans le monde, mais aussi, hélas, dans l'Eglise elle-même. Une sorte d'anarchie influence toute sphère de la pensée et de l'action humaine. Derrière les tendances anti-autoritaires de notre temps on peut facilement discerner un effort de l'adversaire pour donner à l'homme l'illusion qu'il est possible, voire souhaitable, de vivre sans autorité, sans loi... Il est évident que les abus d'autorité de ce dernier siècle ont d'ailleurs rendu difficile l'exercice de toute autorité. Il est donc plus que jamais nécessaire de s'interroger sur la signification de l'autorité.

Qu'est-ce que l'autorité ?

Par autorité il faut entendre le droit ou le pouvoir légitime de déterminer ce qui est juste au sens le plus large. Il faut donc admettre que l'autorité ne s'impose pas par le pouvoir physique, intellectuel, numérique, ou autre, de celui qui l'exerce, mais par sa légitimité. Il semble qu'aujourd'hui on a tendance à croire que l'autorité s'exerce à partir du bas. Plus on a de consensus populaire et plus on a d'autorité. Mais cela ne signifie pas toujours qu'on a à faire avec une autorité légitime. Bien souvent c'est même le contraire. Nous ne la retiendrons donc pas. Nous gardons la notion de légitimité qui correspond davantage aux catégories bibliques.

Du point de vue de l'Écriture aucun homme n'a le droit de prendre autorité sur son prochain. C'est seulement Dieu qui détient l'autorité et c'est seulement à partir de lui qu'on peut exercer quelque forme d'autorité dans le monde qui est le sien (Jean 12.49 ; Matthieu 28.18 ; Philippiens 2.9-11). Ainsi l'homme ne peut exercer son autorité que s'il l'a reçue de Dieu. C'est lui qui est le seul vrai Souverain. « Le pouvoir appartient à Dieu » (Psaume 62.11). Alors que l'autorité de Dieu n'a jamais à se justifier car elle relève de sa nature même, l'autorité de l'homme est toujours dérivée et elle doit trouver ailleurs son fondement.

Ces quelques éléments nous permettent de comprendre que le problème de l'autorité est strictement lié à la nature profonde de toute personne et de toute société. Elle trahit les motifs de base qui la fondent et l'orientent. Ainsi, en dernière analyse, toute conception sur l'autorité est de nature religieuse car elle atteint le centre le plus profond de l'homme. Le refus d'une certaine autorité entraîne toujours le choix d'une autre autorité. On ne nie jamais une autorité qu'en fonction d'une autre. Car il est évident que chacun a besoin d'un principe ou d'un critère qui le fonde.

D'après la Sainte Écriture, Dieu délègue son autorité à trois sphères particulières : la famille, l'État et l'Église. On peut ainsi affirmer qu'il y a une autorité domestique, une civile et une autre ecclésiastique. Nulle créature ne peut se soustraire à l'autorité. Toutes ces autorités régissent un domaine limité et elles doivent y faire régner l'ordre d'après la volonté de Dieu. Elles pourvoient aux moyens pratiques pour assurer qu'on donnera importance à l'obéissance ou à la désobéissance de toute créature dans chacune des différentes sphères d'activité.

C'est dans ce contexte plus large qu'il faut situer l'autorité des anciens dans l'Église. Leur autorité vient de celui qui la détient sur toute la réalité. Mais quelle est l'autorité des anciens ? Quels sont les caractères spécifiques de leur rôle dans l'Église ? Ici j'aimerais en souligner quelques aspects à partir du texte d'Hébreux 13.17 : « Obéissez à vos conducteurs et soyez-leur soumis, car ils veillent sur vos âmes, puisqu'ils en rendront compte. Ainsi pourront-ils le faire avec joie et non en

¹ Etude donnée à l'Institut Emmaüs, lors de la première consultation des Assemblées d'Europe.

gémissant ce qui ne vous serait pas profitable ». Il ne s'agit pas d'un *locus classicus* sur le sujet, mais on espère ainsi ne pas piétiner d'autres contributions.

1. L'autorité des anciens est une autorité définie et clairement reconnue.

« Obéissez... et soyez-leur soumis ».

Avant tout il faut remarquer que l'autorité des anciens est définie, « Obéissez » (peithomai) signifie ici «se laisser persuader, se laisser convaincre ». Par leur enseignement et par leur conduite, les anciens doivent illustrer les exigences posées par l'autorité divine et ils doivent persuader de se soumettre à elle. L'obéissance implique la persuasion, comme la persuasion implique la soumission.

On comprend par là qu'il y a deux rôles bien définis et distincts. Il y a ceux qui doivent obéir et se soumettre et ceux qui doivent persuader et instruire par la Parole de Dieu. Les uns sont appelés à obéir et à se soumettre, les autres doivent conduire. Il ne s'agit cependant jamais de deux classes, mais de deux fonctions différentes. Ainsi, si tous appartiennent au même corps, tous n'ont pas le même rôle. L'idée de démocratie est, en ce qui concerne l'Eglise, totalement à exclure (Romains 12.8 ; 1 Timothée 3.4, 5.17 ; 1 Thessaloniens 5.12). Elle n'est rien d'autre qu'une hérésie.

Cette soumission n'est cependant pas absolue. L'ordre que Dieu a voulu est un ordre d'harmonie. Il y a comme un équilibre qui ne concerne pas seulement les anciens vis-à-vis du Seigneur, mais qui concerne aussi les anciens vis-à-vis des autres chrétiens. Si les anciens reflètent de façon plus évidente l'autorité de Dieu au sein de l'Eglise, de même l'Eglise représente le mieux le peuple de Dieu vis-à-vis du Seigneur. Chaque membre de l'Eglise doit accepter une situation de dépendance par rapport aux autres membres et par rapport à Dieu.

Remarquons aussi que si cette autorité est définie, elle est aussi clairement reconnue. L'obéissance et la soumission impliquent que l'on sait qui sont les conducteurs. Ils sont clairement connus de manière à ce qu'on puisse les voir, les entendre et leur obéir. Il serait absurde de demander d'obéir à quelqu'un qui n'a pas un rôle bien reconnu. Ainsi à la fin du même chapitre l'écrivain dit : « Saluez tous vos conducteurs » (Hébreux 1 3.24 ; cf. Actes 14.23, 20.17 ; Philippiens 1.1 ; Jacques 5.14).

2. L'autorité des anciens est une autorité déléguée du Seigneur lui-même.

« Puisqu'ils en rendront compte ».

Puisqu'il n'y a aucune autorité en dehors de celle de Dieu, ceux qui ont la charge de conduire l'Eglise ne peuvent le faire que sous son autorité. Leur autorité est déléguée. Comme des serviteurs ils devront agir et parler non seulement de la part de Dieu, mais comme à sa place. Ils devront rendre compte de leur tâche en répondant à Celui qui leur a confié cette responsabilité.

Il leur revient d'annoncer fidèlement le message qu'ils ont reçu de la part du Seigneur. Ainsi, dans un certain sens, la voix de l'ambassadeur doit être la voix du Seigneur qu'il représente (Luc 10.16 ; 2 Corinthiens 5.20). Cela signifie qu'on ne peut agir avec légèreté. Toute décision, ainsi que l'annonce de la Parole, doivent être caractérisées par cette conscience. On agit et l'on parle à la place d'un autre. On est à la place du Seigneur du troupeau. Les anciens ont la redoutable responsabilité d'annoncer la loi de Dieu. C'est elle qui confère autorité à ceux qui l'annoncent. Car si l'autorité est inséparable de Dieu, elle est aussi inséparable de sa loi.

Il y a des assemblées qui n'ont pas ce respect de l'autorité car elles ont cru pouvoir ignorer ce que la Réforme a enseigné, Il faut absolument se rendre compte que la Réforme ne peut pas être ignorée. Certainement il faut la dépasser. Il faut avoir une conception de l'Eglise celle d'une Eglise de professants et non de multitude. Mais il serait tragique d'oublier l'autorité qui est liée au ministère de la Parole. C'est par ce ministère que Dieu pétrit l'âme des chrétiens. Qui vit de la Parole est homme de la Parole. Or la pâte qui a été pétrie avec l'autorité divine ne peut que lever pour la gloire de Dieu.

Les anciens ne peuvent grandir, se fortifier et progresser qu'en se soumettant à l'autorité de la Parole, Etre un ancien avec une véritable autorité cela signifie dépendre de la Parole, l'écouter toujours à nouveau et la prêcher dans la puissance du Saint-Esprit. Par une annonce nette, il faut

pouvoir débusquer toute illusion et ignorance des hommes. Mais on se souviendra aussi que l'Écriture n'aura en fait aucune autorité, là où règne une herméneutique pauvre et même fausse.

C'est là qu'on se rend compte que pour prêcher avec autorité, il faut avoir une théologie suffisamment définie.

Avons-nous une telle théologie ? Le ministère de la Parole ne risque-t-il pas trop souvent de n'être pas autre chose qu'un partage d'expériences ? En Italie il n'existe aucun centre de formation à un certain niveau pour les futurs anciens. Comment est-il possible de maintenir au ministère de la Parole l'autorité qu'il exige si on ne se préoccupe pas aussi de la formation académique des anciens ?

3. L'autorité des anciens est une autorité de nature spirituelle.

« Car ils veillent sur vos âmes ».

L'autorité du père s'exerce dans la famille, celle du magistrat dans la réalité sociale, celle des anciens dans l'Église. L'autorité de ces derniers peut être exercée seulement sur des personnes nées de nouveau. Seules de telles personnes peuvent se soumettre à l'ordre spirituel qui implique des principes spirituels ainsi que du discernement.

Une autorité d'ordre spirituel ne saurait être reconnue par des hommes non spirituels. On doit ainsi présupposer que les anciens aient une véritable et large connaissance des choses spirituelles. On ne peut pénétrer dans un monde qui n'est pas le sien. Seule une véritable autorité spirituelle est en état de considérer toute sphère de la vie humaine d'un point de vue spirituel.

Ainsi par le terme « spirituel » on ne doit pas concevoir quelque chose qui ne serait pas lié à la réalité. Par « spirituel » il faut entendre ce qui est de Dieu. En effet, c'est seulement l'Esprit de Dieu qui révèle les réalités spirituelles. Ceux qui ont l'Esprit de Dieu sont ainsi appelés « spirituels ». Par contre l'homme naturel n'accepte pas les choses de l'Esprit. Il ne peut pas les apprécier, ni leur obéir. Pour lui elles ne sont que folie (1 Corinthiens 2,14).

La nature spirituelle de l'autorité oblige à reconnaître qu'elle n'est acquise que dans la mesure où les anciens se soumettent eux-mêmes à l'autorité du Seigneur. Si la connaissance doctrinale est indispensable, la soumission à l'autorité de Dieu constitue un fondement irremplaçable. Ce n'est que dans la mesure où l'on continue de demeurer sous l'autorité divine, que l'on demeure dans l'autorité.

4. L'autorité des anciens possède un caractère pastoral.

« Car ils veillent... »

Le but de Dieu c'est la conformité de tout le peuple de Dieu à l'image de Christ, Paul voulait présenter tout homme « parfait en Christ » (Colossiens 1.28), Ce cheminement ne peut pas avoir lieu sans une sensibilité particulière qui est propre aux pasteurs du troupeau. Ce sont eux qui veillent sur lui et qui tâchent de conduire chacun selon ses différents besoins. Ils doivent pourvoir à une bonne nourriture et, si besoin est, il faut protéger des menaces qui surviennent. En aucun cas il ne s'agit de dominer. Ils doivent plutôt accompagner en étant eux-mêmes des modèles (1 Pierre 5,3).

Si l'Église ne peut pas être gouvernée d'une manière démocratique, elle ne peut pas non plus être dominée par les anciens, Ceux qui conduisent doivent paître le troupeau de Dieu pour en rendre compte au souverain Pasteur. L'autorité ne confère pas des droits, mais plutôt des devoirs ! Elle a toujours une signification active. Tout en reconnaissant l'égalité de l'autre, il faut se soucier de l'accompagner dans le chemin de la maturité, Si on doit exclure toute tyrannie, il ne faut pour autant laisser de côté la responsabilité qu'être pasteur implique.

Il n'est pas suffisant d'avoir un titre et une responsabilité officielle pour avoir de l'autorité. La véritable autorité n'est pas liée à la fonction en elle-même, mais plutôt à la maturité, au tact, à la sensibilité de la personne qui exerce une telle fonction. On peut assez aisément reconnaître qui a le souci des autres, l'équilibre, la douceur, en même temps qu'une pensée rigoureuse, l'énergie, l'initiative et la capacité d'unifier un groupe.

En tout, les anciens toujours se rappeler qu'ils sont des ouvriers dans le champ de Dieu. Ils doivent discerner les voies de Dieu et s'y soumettre plutôt qu'avoir la prétention de précéder le Seigneur du troupeau. En se mettant eux-mêmes à l'écoute de Dieu dans la prière et dans l'étude, ils peuvent ensuite accompagner les autres. On peut les servir sans servir servilement. Mais pour bien accomplir cette tâche pastorale, il faut avoir vu et entendu de véritables pasteurs. Ici, il ne suffit nullement de lire quelque livre, il faut avoir eu la possibilité d'observer d'autres au travail.

On a beaucoup semé, mais pourquoi a-t-on si peu récolté et fait mûrir à la gloire de Dieu ? Ne serait-ce que parce qu'on a si peu considéré le caractère pastoral du service de Dieu ? Il serait inutile de contester les excès pastoraux qui peuvent être observés dans certaines églises, si dans les nôtres on n'a pas de véritables pasteurs, Amener des chrétiens à l'âge adulte en Christ est une tâche vraiment extraordinaire, mais combien prenante et absorbante.

5. L'autorité des anciens s'exerce dans un contexte collectif.

« Vos conducteurs »

Le terme qui est ici utilisé est *hégoume-noi*, c'est-à-dire « ceux qui gouvernent, ou conduisent ». On le retrouve aussi au verset 7 du même chapitre en relation à l'annonce de la Parole, et au verset 24. Dans tous les cas où on l'utilise, il évoque un rôle d'autorité (Actes 15.22, cf. 7.10 ; Matthieu 2.6 ; Luc 22.26). De même les autres termes employés par le Nouveau Testament expriment une notion de direction (*kubernèseis* : 1 Corinthiens 12.28 ; *profstamenoï* : Romains 12.8 ; 1 Thessaloniens 5.12 ; 1 Timothée 3.4-12 ; 5.17),

Cela dit il faut reconnaître autre chose. Tout exercice d'autorité et de responsabilité peut devenir dangereux. Ainsi même l'autorité des anciens peut devenir dangereuse si elle se détache de l'enseignement biblique qui conçoit l'exercice de l'autorité d'une manière collective. Même si on n'exclut pas la présence de serviteurs de Dieu « à plein temps » au sein du collège des anciens, l'autorité est toujours collégiale.

Le principe de la pluralité permet d'aller à la rencontre des faiblesses humaines. Lorsqu'un des anciens est en difficulté les autres peuvent l'aider. De même dans un contexte de pluralité bien des idées peuvent être tempérées, des jugements hardis peuvent être modérés et les excès doctrinaux peuvent être corrigés. Les personnes de l'Eglise sont tellement différentes qu'il serait illusoire de penser qu'une seule personne a la capacité de répondre aux besoins de toutes. Personne n'est complet. Or les limites de chacun rappellent combien est vraie et nécessaire l'aide de l'autre.

L'autorité n'appartient pas à une personne, elle est propre aux anciens dans leur ensemble. Car « la corde à trois fils ne se rompt pas facilement » (Ecclésiaste 4.12). Ainsi conçoit l'autorité peut escamoter le piège de l'autoritarisme et de l'orgueil. Il ne faut jamais oublier le risque de Diotrèphe (3 Jean 9). Si on ne sait pas travailler en équipe on ne peut pas servir l'Eglise de Jésus-Christ.

D'autre part, il ne faut pas oublier que la collégialité n'échappe pas, d'elle-même, aux dangers de l'autoritarisme. Il peut se créer une oligarchie qui est en fait coupée des autres membres et qui est incapable de les écouter, Il est alors nécessaire de vivre, même dans le cadre des anciens, la soumission réciproque. La confession mutuelle peut contribuer à maintenir l'humilité nécessaire à l'exercice d'une autorité vraiment spirituelle. Y a-t-il une véritable estime entre les anciens eux-mêmes pour permettre une telle relation ?

Et puis il faudrait se demander s'il ne serait pas utile de considérer le caractère collégial du ministère d'ancien dans un sens encore plus large que celui strictement local, Les rencontres d'anciens sur le plan régional, national et international, pourraient donner à l'idée de collégialité son véritable sens. Lorsque les frontières personnelles et culturelles sont dépassées il est possible de s'ouvrir à une perspective plus large et féconde pour la gloire de Dieu.

6) L'autorité des anciens peut être exercée dans la joie là où il y a estime réciproque.

« Ainsi pourront-ils le faire avec joie et non en gémissant ce qui ne vous serait pas profitable ».

On connaît trop bien le risque de travailler dans l'Eglise avec un sentiment de frustration et sans en éprouver aucune joie. Ainsi il n'est pas nécessaire de s'arrêter ici sur cet aspect. Qu'il est triste de rencontrer des anciens tristes ! Mais le Seigneur veut qu'on connaisse la joie en le servant dans son Eglise.

Mais ici il est dit que si les anciens accomplissent leur tâche dans la joie, ils pourront en faire profiter l'Eglise elle-même. Sans joie, le travail des anciens ne profite pas. En effet le perfectionnement des saints et l'édification du corps de Christ (Ephésiens 4.12), ne peut pas se passer du travail des différents ministères. Il ne faut pas seulement une estime entre anciens, il faut aussi que les membres de l'Eglise estiment leurs anciens afin de profiter de leur ministère.

C'est dans ce contexte que le ministère des anciens revêt toute son importance. Il ne faut pas se contenter de faire du bricolage, il ne faut pas prendre des chemins qui ne mènent nulle part. Dieu veut que les chrétiens puissent profiter du ministère des frères anciens. Il leur faut donc une perspective pleine d'espérance.

Les anciens seront jugés selon leur travail (1 Corinthiens 3.8-15). Il y aura un temps où l'oeuvre de chacun sera manifestée, car chacun rendra compte de soi-même à Dieu (Romains 14.12). Le jour fera connaître si le travail a été fait avec superficialité, compromis, hypocrisie ou joie. Il sera révélé si l'autorité était celle de Dieu ou si elle n'était rien d'autre qu'autorité humaine. On verra si l'autorité était « non imperium, sed ministerium » : non pas une domination, mais un service.

C'est à la fois une grâce infinie et une mission redoutable que de pouvoir être, sous l'autorité de Dieu, les instruments de ses bénédictions pour son peuple. Mais les promesses de la Parole de Dieu nous permettent d'entreprendre les tâches du ministère sans crainte et sans illusion, certains du triomphe de Celui qui est le seul Seigneur, le fondement de toute autorité.

Il est difficile de trouver l'équilibre. Il n'est pas facile de marcher entre l'autoritarisme et l'indulgence. Il faut vivre sous la croix de Jésus-Christ où la faiblesse rejoint le pouvoir et où l'humilité épouse l'autorité. Ce n'est que par lui et en lui que l'autorité peut aussi être service pour la gloire du Seigneur.

7) Questions pour prolonger la réflexion :

- a) Si dans l'Eglise, l'autorité ne vient pas d'en-bas, d'un courant majoritaire, c'est qu'elle vient de Dieu. Mais comment Dieu fait-il connaître à la communauté ceux à qui cette autorité est confiée ?
- b) A qui les anciens sont-ils soumis, sur le plan humain ? Y a-t-il un contrôle qui s'exerce sur leur autorité ?
- c) Souligner les aspects pratiques qui montrent le mieux que l'exercice de l'autorité selon Dieu dans l'Eglise est différente de l'exercice de l'autorité dans le monde.
- d) Pouvez-vous illustrer par des exemples pratiques comment la notion de soumission mutuelle fonctionne dans la communauté ?

P.B